



Ordre du jour – COVID-19

1 mars 2021

1. Ouverture de la séance :

2. **Adoption de l'ordre du jour :** *** *La séance du Conseil doit se faire à huis clos étant donné la situation, cependant les citoyens ont accès au contenu de l'ordre du jour avec des explications pour chacun des points, et ce par le biais des réseaux sociaux. Si des citoyens ont des questions, celles-ci peuvent être adressées à l'adresse courriel suivante : dg@ville.saint-boniface.ca . Seules les questions acheminées à cette adresse recevront des réponses. Aucune question posée directement sur Facebook ne sera répondue. Ceci vise à éviter que d'autres personnes n'étant pas membre du Conseil municipal y répondent.* ***

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2021 :

4. Rapport des comités :

5. Suivi au procès-verbal :

- Semaine de la persévérance scolaire, du 15 au 19 février 2021 : *** *Du 15 au 19 février dernier avait lieu la semaine de la persévérance scolaire. Le Conseil municipal ainsi que les employés de la Municipalité ont tenu à souligner leur support aux jeunes bonifaciens en leur formant une haie d'honneur à l'entrée de l'école le jeudi matin.* ***
- Ouverture de la bibliothèque : *** *L'ouverture de la bibliothèque est prévue pour le mois de mars. Les bénévoles et le coordonnateur travaillent fort afin de vous offrir ce service tout en respectant les consignes sanitaires et en offrant un environnement sécuritaire pour tous.* ***
- Structures de glace et parcours : *** *Le Conseil municipal tient à vous rappeler que des structures de glace ont été érigées au parc et dans le stationnement de l'Hôtel de ville. Un parcours de 1.6 km est affiché sur le site afin de vous indiquer l'endroit des 5 structures. Nous vous invitons à en profiter.* ***
- Sondage sur Facebook, invitation aux citoyens à le remplir : *** *Vous trouverez un sondage en ligne sur Facebook, concernant la vie communautaire et culturel de la Municipalité. Nous vous invitons à le remplir afin de tracer le portrait le plus juste possible des attentes de nos citoyens.* ***
- Dossier de l'eau potable : *** *La Municipalité attend le rapport final de la firme qui a été mandatée.* ***

6. Finances :

6.1 Présentation et adoption des comptes payés et à payer :

6.2 Régie de Transport en commun de Shawinigan – Quote-part 2021 :

7. Administration :

7.1 Mandater la firme d'avocat DHC afin d'agir à titre de procureur de la municipalité de Saint-Boniface : *** *La Municipalité a décidé de prendre entente avec la firme DHC Avocats concernant les services juridiques.* ***

7.2 Autoriser la prolongation du bail locatif pour une année supplémentaire : *** *La Municipalité fait la location d'un logement à même l'Hôtel de ville. La locataire de ce logement demande la possibilité de prolonger le bail pour un an.* ***

7.3 Confirmation d'intérêt dans un projet de parc inclusif : *** *Un projet de parc à être construit dans le parc Rolland Lafrenière d'ici 2022.* ***

N.B. : La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra le 6 avril 2021.



8. Aménagement :

- 8.1 Adoption 2^e projet de Règlement # 523 portant sur le colportage et la sollicitation : **** À la suite d'une analyse du règlement sur le colportage et la sollicitation, le Conseil municipal en est venu à la conclusion qu'il était désuet et devait être remis à jour. ****
- 8.2 Acceptation du PAE (plan aménagement ensemble) du Boisé du Patrimoine : **** Lors de la présentation d'un nouveau développement un PAE doit être déposé afin d'y encadrer la réglementation. Le CCU a émis ses recommandations au Conseil municipal. ****
- 8.3 Avis de motion du 1^{er} projet de règlement #524 concernant l'intégration du PAE-01 au règlement de zonage # 337 et modifiant le règlement de lotissement # 338 : **** Avis de motion précédant l'adoption d'un règlement. ****
- 8.4 Adoption du 1^{er} projet de règlement #524 concernant l'intégration du PAE-01 au règlement de zonage # 337 et modifiant le règlement de lotissement # 338 : **** Le projet de règlement # 524 a pour but d'incorporer le PAE à notre règlement de zonage et de lotissement. ****
- 8.5 Demande de modifications de la réglementation d'urbanisme (Excavation C.R) : **** Demande de modification au plan d'urbanisme pour les lots 3 762 894 et 3 761 716 afin d'autoriser l'entreposage d'asphalte pulvérisée. Le CCU a émis ses recommandations au Conseil municipal. ****
- 8.6. Demande de dérogations mineure lot no 3 761 907, 4 047 233, 4 047 234, 4 047 235 4 047 236 (700 rue Principale) : **** Permettre pour le bâtiment principal une superficie au sol excédentaire à la réglementation en vigueur, de 8 mètres carrés. Le CCU a émis ses recommandations au Conseil municipal. ****
- 8.7 Demande de dérogation mineure lot no 4 097 135 (5550, chemin du Lac-Héroux) : **** Permettre un empiètement de 6 mètres dans la marge avant au lieu de 7.5 comme stipulé dans la grille de spécification du règlement. Le CCU a émis ses recommandations au Conseil municipal. ****
- 8.8 Demande de PIIA - 950 Boulevard Trudel Ouest : **** Pour autoriser une nouvelle construction ou une reconstruction un plan d'implantation et d'intégration architecturale doit être déposé au Conseil municipal et autorisé. Le CCU a émis ses recommandations au Conseil municipal. ****
- 8.9 Projet de caractérisation des milieux humides, aide financière de la MRC, maximum de 2 000.00\$: **** La MRC a une enveloppe de 34 000.00\$ pour les municipalités désirantes de faire effectuer des caractérisations de milieux humides sur son territoire. ****

9. Travaux publics :

- 9.1 Adjudication du contrat pour la réhabilitation des puits : **** Annuellement, les puits de la Municipalité sont nettoyés et ce à fin d'en assurer le bon fonctionnement. Un appel d'offre a été affiché sur le site SEAO ****
- 9.2 Ministère des Transports – Travaux d'emprise : **** Annuellement, nous transmettons cette résolution, pour des travaux de voirie dans l'emprise des routes du MTQ. Par cette résolution, nous nous engageons à respecter les clauses du permis d'intervention. ****
- 9.3 Limitation en matière de stationnement : **** Ajout de zone d'interdiction de stationner dans certaines rues. ****



10. Sécurité publique et civile :

- 10.1 Autoriser l'affichage pour le poste de pompier (2 postes à combler) : **** Le Service incendie est à la recherche de pompiers supplémentaires. ****

11. Correspondance :

12. Varia :

13. Période de questions :

Si des citoyens ont des questions, celles-ci peuvent être adressées à l'adresse courriel suivante : dq@ville.saint-boniface.ca . Seules les questions acheminées à cette adresse recevront des réponses. Aucune question posée directement sur Facebook ne sera répondue. Ceci vise à éviter que d'autres personnes n'étant pas membre du Conseil municipal répondent. *

14. Levée de l'assemblée.